

COMPTE-RENDU DE REUNION

COFIL DU SITE NATURA 2000 « Site à *Botrychium simplex* et châtaigneraie du Bozio » FR9402007 du 9 octobre 2015

Excusés : Sous-Préfet de Haute-Corse M. SCHUFFENECKER (représenté par Bernard Recorbet DREAL), Florian GALINAT (CRPF), Nathalie ESPOSITO, Carine FRANCHI (GRPTCMC)

DEROULE DE LA REUNION

Le Comité de pilotage, accueilli par le SIVOM de Piedicroce et présidé par M. Bernard Recorbet (DREAL) remplaçant M. le Sous-Préfet de Corte (qui n'a pu venir suite aux récentes intempéries), est réuni pour la première fois lors de cette animation Natura 2000. Après un tour de table, le site Natura 2000 et la structure animatrice sont rapidement présentés, ainsi que le bilan d'animation 2014, puis sont discutées les actions réalisées en 2015 et restantes encore à réaliser.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse (CEN Corse) anime ce site depuis mi-2014. Cinq communes sont concernées : Carcheto-Brustico, Carpineto, Pietricaggio, Bustanico et Piobetta.

La dernière réunion de Comité de Pilotage (COFIL) date de 2013, lors de la validation du document d'objectifs (DOCOB).

Les habitats et espèces d'intérêt communautaire sont rapidement présentés.

Concernant le Botryche simple (*Botrychium simplex*), Alain Delage (CBNC) précise qu'il n'y a pas de suivi mais qu'il est régulièrement observé, comme lors du dernier passage début juillet, où un seul individu a été identifié (la plante est très petite et donc difficile à voir). Mais la population est estimée à une dizaine d'individus observable en moyenne d'une année sur l'autre sur deux secteurs.

Bilan de l'animation 2014 :

En 2014, ont été réalisés par le CEN Corse (Gwenaëlle Daniel) :

- la gestion administrative et financière : Contacts et réunions avec la DREAL (mise en place de l'animation, définition des missions de l'animateur) et rédaction du bilan d'animation
- Recueil de données : cartographie, informations générales
- Renseignement de l'outil internet SUDOCO (Suivi des Dossiers),

Programme d'animation 2015 (en **bleu** ce qui a été réalisé ; en **vert** ce qui doit encore être fait ou en cours ; en **orange** ce qui a été abandonné) :

Les missions définies pour 2015 par le CEN Corse sont les suivantes :

- la gestion administrative et financière :
 - o réunions et échanges CEN / DREAL et CR de réunions : **en cours**
 - o échanges avec la commune, l'ASL, CBNC, CRPF et autres acteurs locaux : **en cours**
 - o organisation d'un COFIL : **9 octobre 2015**
 - o remplissage SUDOCO : **à réaliser avant fin 2015**
 - o bilan d'animation année N+1 : **à réaliser avant fin 2015**
 - o programmation année N+2 : **à réaliser avant fin 2015**
- Communication, sensibilisation :
 - o Relais auprès des points d'information locaux (PNRC, mairies) et des guides locaux de randonnées : **en cours (réunion du**

- organisation d'au moins une réunion de travail autour de la communication (commune, PNRC, CRPF, ASL, CBNC...), afin d'étudier la possibilité de mettre en place des panneaux d'information notamment : **prévu pour novembre**
- Rédaction d'une demande de financement avec montant définis, maître d'ouvrage et maîtres d'œuvres identifiés pour la réalisation de panneaux d'information et panneaux type roll-up pour exposition en mairie : **abandonné, les différents maires interrogés n'ont pas souhaité de roll-up**
- **une page dédiée à ce site Natura 2000 a été créée sur le site internet du CEN Corse**
- Eventualité d'une présence et d'une présentation du site Natura 2000 lors d'une manifestation locale (ex foires du Col d'Arcarota ou de Perelli) : **une réunion d'information a été organisée conjointement avec l'ASL Haut Orezza le 27 juillet à l'auberge du col d'Arcarota, une dizaine de personnes était présente. Mais il semble que l'information n'ait pas été transmise à tous les habitants : désormais, tous les membres du COPIL seront informés des manifestations par mail (courriels à disposition).**
- **Projet de territoire de Rustaggio :**
 - rédiger une note comprenant l'ensemble des éléments du territoire de Rustaggio et des actions à mettre en œuvre : **à intégrer dans le bilan d'animation avant fin 2015**
 - organiser une réunion de travail sur ce thème avec les différents acteurs (peut faire l'objet d'une même réunion avec la communication et sensibilisation) : **groupe de travail « rustaggio-foncier » novembre 2015**
 - identifier les actions prioritaires et les mettre en œuvre : **à intégrer dans le bilan d'animation avant fin 2015**, le sentier semble être l'élément le plus important et prioritaire de ce projet
- **Milieus aquatiques :**
 - Etat des lieux écologique : **en cours Julien Bergès**
 - Organisation d'une réunion de groupe de travail : **à reporter ou abandonner, pas assez d'éléments actuellement justifiant cette réunion** (état des lieux à réaliser avec la commune et le CG2B concernant la retenue d'eau)
 - **le robinier pseudo-acacia, espèce envahissante, a été observé, le CEN Corse étudie la possibilité d'enlever cet individu (désouchage selon les préconisations de Yohan Petit -CBNC-, rencontré en septembre)**

Parcours des fiches actions du DOCOB :

- Fiches AN1, VC1, VC2 : il s'agit de missions classique administratives, d'information et de communication de l'animateur. Un groupe de travail « communication » devra se réunir pour proposer des mesures concrètes (novembre 2015).

Concernant l'éventualité de panneaux d'information commun avec le PNRC (informations du site Natura 2000 et une carte avec les circuits de randonnées par exemple), Pascal Rinaldi-Dovio (PNRC) précise que cette demande particulière doit soumise et voté en Assemblée Générale pour pouvoir être validée. En revanche, pour de la signalétique et indications de lieu-dit, le PNRC peut fournir les panneaux réalisés en régie.

Le CEN Corse peut contribuer à la conception informatique des panneaux.

M. Alfonsi (ASL) demande si un point d'information en pierre sèche peut être mis en place à Carcheto.

Le PNRC pourrait aussi labelliser un guide/accompagnateur « parc naturel » pour commenter le long des sentiers.

A Piobetta, la communauté de Commune Costa verde a demandé au PNRC d'étudier la faisabilité d'une table d'orientation à l'auberge des deux vallées. Sachant que l'autorisation du CG2B est nécessaire car se situera en bord de route.

Tous ces éléments alimenteront les travaux du groupe de travail « communication ».

- Fiche GC1 : Stéphane Muracciole (ONF) confirme que la chênaie verte communale de Carcheto-Brustico est actuellement sous la gestion directe de la commune, non soumise au régime forestier. Pour inscrire une forêt au régime forestier, une démarche administrative doit être faite et cette demande doit être motivée. Une autre solution serait que la commune adhère à l'ASL Haut Orezza. Dans tous les cas, toute aide (FEADER) pour de la gestion ou aménagement sera compromise si ces parcelles sont déjà déclarées à la PAC (si tel est le cas, l'agriculteur a l'obligation de clôturer les parcelles déclarées).
- Fiche GC2 : Julien Bergès du CEN Corse y travaille afin de faire l'état des lieux des milieux aquatiques et l'identification des éventuels points noirs.

- Fiche GC3 : la création d'un arrêté de protection de Biotope (APPB) doit être envisagée dans un périmètre plus restreint que celui proposé. Alain Delage précise qu'un secteur abritant le Botryche simple abrite aussi cinq autres espèces de la famille des ophioglossacées dont trois protégées et rares, ce qui est particulièrement remarquable (dans le monde). Des troupeaux divers occupent le site, le taux de chargement (Plutôt Ovins et équins) doit rester raisonnable, suffisamment pour maintenir la végétation basse nécessaire au *Botrychium* mais sans excès pour ne pas impacter ces espèces.
- Fiche SC1 : le Groupe Chiroptère Corse (GCC) a déjà été contacté, de nouveaux inventaires ne semblent pas utiles.
- Fiche SC2 : le service en charge des insectes à l'OEC n'a pas encore été contacté concernant la Rosalie des Alpes (action classée priorité 3).
- Fiche SC3 : le Conservatoire Botanique National Corse (CBNC) a déjà des protocoles de suivi de végétaux, mais ce cas est particulier. Un protocole simple de suivi pourrait être mis en place dans le cadre de Natura 2000. Le CBNC proposera un protocole de suivi tenant compte de ces difficultés.
- Fiche GC9 : un arrêté municipal existe déjà
- Fiche GC10 : pour la protection du cours d'eau du "Busso" à Piobetta, le secteur de Rustaggio pourrait servir d'exemple dans un premier temps.

Projet Rustaggio :

- Fiche GC4 : Concernant le projet « Rustaggio » autour du cours d'eau de Rustaggio, commune de Carcheto-Brustico, l'ASL Haut Orezza est ouverte aux nouveaux adhérents potentiels. Les contours du secteur de Rustaggio avaient été définis autour du projet de sentier (fiche GC7). Le CEN Corse a déjà réalisé un travail d'étude foncière à l'aide des données de la Direction des Finances Publiques, ODARC et CRPF. Tout cela doit être discuté en groupe de travail « Rustaggio » (à organiser novembre 2015)
- Fiche GC5 : la mise en défend est toujours d'actualité, plus par rapport aux bovins que par rapport aux porcins désormais.
- Fiche GC6 : une évaluation concrète de la nécessité de détruire la retenue doit être réalisée, car il semble que le changement des courants liés à cette retenue provoque l'érosion des bases du pont de Carcheto-Brustico. Cette problématique concerne davantage les aménageurs (mairie, Conseil départemental pour la voirie...) que le site Natura 2000.
- Fiche GC7 : trois projets de sentiers étaient proposés, d'après des chemins communaux (chemins de service). Le groupe de travail « Communication » définira les sentiers envisageables avec tous les partenaires concernés. Un lien pertinent peut être fait entre les actions de protection des milieux aquatiques et des amphibiens avec les travaux de rénovation des sources le long du futur sentier.
- Fiche GC8 : en lien avec GC1, non d'actualité

Programme d'animation 2016 :

Les éléments du programme d'animation 2016 dépendent des avancées des groupes de travail « communication » et « rustaggio » : ils seront donc précisés lors des réunions prochainement organisées en 2015 et indiqués dans les Comptes-Rendus.

Concernant la châtaigneraie, aucune fiche action n'existe actuellement dans le DOCOB, l'animateur est chargé d'identifier des actions qui pourraient être mises en œuvre pour maintenir cet habitat (à inclure dans le programme d'animation 2016). Sachant que certaines parcelles avaient été valorisées par un castanéiculteur (qui n'est plus en activité). D'autres pourraient éventuellement être restaurées en tant que châtaigneraie patrimoniale par l'ASL qui pourrait ensuite accueillir tout castanéiculteur qui souhaiterait s'installer.

Le contrat Natura 2000 est aussi évoqué pour réaliser de la gestion.

Charte Natura 2000 :

Le projet de charte inclus dans le DOCOB reste à être co-construit avec les acteurs locaux pour être pertinents et créer de l'adhésion. La charte et son contenu devra être approuvée par les propriétaires avant validation par le COPIL.

Une remarque pertinente de Florian Galinat (CRPF) est évoquée :

« Ne pas réaliser de plantations dans les milieux ouverts intra-forestiers ; Point de Contrôle : Absence de plantations dans les milieux intra-forestiers »

Certaines plantations peuvent néanmoins être intéressantes dans ces milieux (préciser peut-être « exotique »).

Evaluations d'incidences :

Caroline Massoni évoque les évaluations d'incidences, les prospectus décrivant les évaluations d'incidences et les aménagements figurant à la liste locale des évaluations d'incidences sont transmis (déjà transmis lors d'autres réunions).

Conclusion

La Présidence et le portage du COPIL restent à l'Etat.

La séance est levée.

RELEVÉ DE DÉCISION

1. Deux thèmes de groupes de travail validés : Communication et projet Rustaggio
2. La Charte Natura 2000 à co-construire et faire valider par les locaux au préalable de sa validation par le copil.
3. Le Programme d'animation 2016 orienté autour des groupes de travail et de la mise en place d'actions (projets de sentier, de la communication, du suivi du Botryche simple, de regroupement foncier, de la forêt).

SUITE À DONNER

Une réunion de chaque groupe de travail devra être organisée rapidement en 2015 par l'animateur (et renouvelées l'année prochaine) :

- communication-sensibilisation : sentier, panneaux, journée d'information sur site, point d'information en pierre sèche (PNRC, Maires, OEC, habitants/propriétaires, CC Orezza-Ampugnani, CC Costa Verde, SIVOM...)
- Rustaggio - foncier : discuter des aménagements à mettre en œuvre et du regroupement des propriétaires pour pouvoir les mettre en œuvre (Maires, CRPF, habitants/propriétaires, ASL...)

Le CEN Corse se rapproche :

- du CBNC pour définir les modalités le protocole de suivi du Botryche simple.
- du CG2B et de la commune de Carcheto-Brustico concernant l'état du pont de Carcheto.
- de la Communauté de Communes de la Costa verde concernant le projet de table d'orientation du col d'Arcarota.
- de l'OEC (OCIC) concernant l'opportunité d'effectuer d'inventaire de la Rosalie des Alpes.

La DREAL, avec le CBNC et le CEN Corse pilote le projet d'Arrêté de Protection de Biotope.

Une programmation d'animation 2016 sera transmise aux membres du COPIL par mail avant la fin de l'année 2015.

Un COPIL sera organisé en 2016.

FEUILLE DE PRESENCE

REUNION D'INFORMATION NATURA 2000

« Site à Botrychium simplex et châtaigneraie du Bozio » FR94002007

9 octobre 2015

Présents :

Prénom NOM	Organisme / commune	Courriel
Julien BERGES	CEN Corse	berges.julien@gmail.com
Eddie TEXIER	DREAL	eddie.texier-pa.tou@developpement-durable.gouv.fr
Rubecchi Eric	Com Com Castagniccia	E.rubecchi@castagniccia.fr
Manacole Stéphane	ONF	stephane.manacole@onf.fr
LECCIA Sébastien	OEC-ECOTER	leccia@oec.fr
PRIVALDI-DONIO PASCAL	PNRE	privaldi@pnr-corse.fr
DELAGÉ Alain	CBNC / OEC	delage@oec.fr
GOUR ANDRÉ	HABITANT Castagniccia	
MATEI BEATRICE	Castagniccia	
QUIRICONI Jean	PNRC Castagniccia	jean-quiriconi@wanadoo.fr
MARTIN Patrick	ONCFS	patrick.martin@oncfs.gouv.fr
Gérard ALFONSI	ASLGF "Les Hauts d'Orezza"	gerardalfonsi@free.fr
BATTESTI Jules	pdr Com Com Orezza ANDREANI	
MASSONI Caroline	CEN Corse	caroline.massoni@espaces-naturels.fr